



Communiqué de presse

Lundi 31 mars 2014

Remaniement ministériel : la place de l'écologie en dira long

A l'heure où le remaniement ministériel semble imminent, FNE, loin des querelles de partisans et des ambitions personnelles, rappelle qu'il faut avant tout un ministère de l'Ecologie haut placé dans la hiérarchie ministérielle, avec un large portefeuille, pour que son influence soit déterminante.

Un ministère dégradé

Depuis sa création en 1971, le ministère de l'Ecologie a bien évolué au fur et à mesure de la prise de conscience de l'importance des enjeux environnementaux par le public, de ministre délégué chargé uniquement de la protection de la nature et de l'environnement au moment de sa création, à ministre d'Etat aux larges compétences au moment du Grenelle de l'environnement (l'écologie, l'énergie, le développement durable, les transports, le logement, les technologies vertes, les négociations sur le climat, la mer...). Second alors dans la hiérarchie gouvernementale, aujourd'hui, il n'arrive qu'au onzième rang du Gouvernement.

Le scénario-catastrophe : déconnecter transition écologique et énergétique

C'est une des rumeurs qui circulent : le ministère de l'écologie pourrait être dépossédé de la compétence énergie. Pour Benoit Hartmann, porte-parole de FNE, « *Ce serait un signal politique extrêmement négatif à la veille de l'examen parlementaire de la loi sur la transition énergétique. Transition écologique et énergétique sont inextricablement liées. Par exemple, si on n'intègre pas les impacts environnementaux, on risque d'aboutir à la multiplication des projets de barrages sur les rivières, au mépris de la biodiversité. On ne peut pas non plus regarder le nucléaire du seul point de vue de l'énergie, sans intégrer les risques liés à son exploitation et aux déchets qu'il génère.* »

Le ministère alibi doit devenir celui du changement

Comme le demandait FNE dans son « Appel des 3000 »¹ lors de la campagne présidentielle de 2012, pour réussir transition écologique, le Ministre de l'Ecologie devra être le numéro deux du gouvernement, ministre d'Etat, et diriger un large

¹ http://www.fne.asso.fr/fr/l-appel-des-3000-pour-un-contrat-environnemental.html?cmp_id=37&news_id=12577&vID=914

ministère incluant l'environnement, l'aménagement du territoire, le climat (y compris au plan international), la biodiversité, l'énergie, les transports, les ressources minières, la mer et la pêche, afin de piloter, dans ces domaines clés, la transition écologique et d'en garantir la cohérence.

Ce rang et ce large portefeuille est cohérent avec la transversalité de la transition écologique, qui, pour être enfin un moteur de la relance économique et de l'emploi, doit être insufflée dans toutes les politiques du gouvernement.

Pour Bruno Genty, président de FNE « *La place que la tête de l'exécutif donnera au ministre de l'Ecologie en dira long sur l'importance qu'il accorde au sujet comme outil de sortie de crise.* »